



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 JUIN 2022

RESSOURCES
RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

N°2022-181
Rapporteur : Caroline VABRE

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de présents	59
Nombre de pouvoirs	14
Votants	73
Secrétaire de séance : Monsieur Patrick RIEHL	

L'an 2022, le 27 juin, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 21 juin 2022, s'est réuni à Saint-Rémy-sur-Avre sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :

Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Jean-Marie ORTET (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLA.GES) ; M. Eric LEGENDRE (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; Mme Sylvie HENAU (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPOND (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Aline CARRE (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGES

Intérieur
028-200040277-20220627-2022-181-DE

(SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; Mme Edwige GANDON (TREON) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS).

Absent(s)/Excusé(s) :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMEN (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMACHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Sylvie DAGUET (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET).

Pouvoir(s) :

Mme Caroline VABRE (DREUX) donne pouvoir à M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) donne pouvoir à M. Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) donne pouvoir à M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) donne pouvoir à M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Jean-Louis JUSTEAU (NONANCOURT) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) donne pouvoir à Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE) donne pouvoir à Mme Christine RENAUD-MARECHAL (ECLUZELLES).

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé que,

Afin de doter la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux des moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des services, il est proposé de recruter, à compter du 1^{er} août 2022 :

- un directeur adjoint des Ressources Humaines à temps complet.

Ce poste relèvera du cadre d'emploi des attachés territoriaux (filière administrative – catégorie A). Il assistera la Directrice des Ressources Humaines dans la mise en œuvre de la politique d'optimisation des Ressources Humaines de la collectivité. Il gèrera et contrôlera l'ensemble des procédures de gestion administrative du personnel.

La rémunération de l'intéressé(e) sera comprise entre le 1^{er} échelon et le 11^{ème} échelon de la grille indiciaire du grade d'attaché au regard de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

- un responsable de service administratif et financier, à temps complet, au sein de la Direction de l'Eau, de l'Assainissement et des Milieux Aquatiques

Ce poste relèvera de la filière administrative au grade d'attaché (catégorie A) ou au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux (catégorie B). Les missions attendues pour ce poste seront l'encadrement et le management de l'équipe administrative et financière, la préparation et le suivi des marchés publics, la participation à la stratégie politique de la Direction à l'optimisation de ses activités, l'organisation et la gestion des conventions de délégations, la préparation et le suivi de l'exécution budgétaire, l'élaboration des plans de financement. La rémunération de l'intéressé(e) sera établie au regard de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

- un chargé de communication et de projet, à temps complet, au sein de la Direction de l'Atelier à spectacle

Ce poste sera réparti 50% sur des missions de communication et 50% sur de l'ingénierie de projet dans le cadre de la création, en 2023, d'un festival de territoire. Il relèvera de la filière administrative au grade d'attaché (catégorie A) ou au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux (catégorie B). La rémunération de l'intéressé(e) sera établie au regard de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

- un agent polyvalent des espaces verts, à temps complet, au sein du service espaces extérieurs et GEMAPI

Ce poste relèvera du cadre d'emploi des adjoints techniques (filière technique – catégorie C). Les missions attendues pour ce poste porteront principalement sur les travaux d'entretien des espaces extérieurs de l'Agglomération (tonte, broyage, débroussaillage, élagage, abattage, taille de haie, ramassage des feuilles). La rémunération de l'intéressé(e) sera établie au regard de l'expérience professionnelle et des diplômes du candidat retenu, assortie du régime indemnitaire en vigueur.

Vu les crédits budgétaires alloués au chapitre 012 au titre de l'année 2022.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, **à l'unanimité des suffrages exprimés :**

ARTICLE 1 : CREER les 4 postes détaillés ci-dessus.

ARTICLE 2 : INSCRIRE les crédits budgétaires correspondants.

ARTICLE 3 : AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à ces créations.
Délibéré en séance les jour, moi et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200040277-20220627-2022-181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022
Affichage : 07/07/2022

Acte publié le : 06/07/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.

**POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 06/07/2022**



**Le Président
Gérard SOURISSEAU**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200040277-20220627-2022-181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022

Affichage : 07/07/2022